

## COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

### Extrait des délibérations de la séance du 8 juillet 2020

-----

Sous la présidence de M. Stéphane Troussel, la Commission Permanente s'est assemblée au lieu ordinaire de ses séances.

#### **ÉTAIENT PRÉSENTS :**

M. Troussel, M. Guiraud, M. Bedreddine, Mme Grosbois, M. Constant, M. Sadi, M. Molossi, Mme Capanema, M. Laporte, Mme Thibault, M. Hanotin, M. Taïbi, Mme Cerrigone, M. Grandin, Mme Coppi, M. Hervé, M. Monany, Mme Saïd-Anzum

#### **ÉTAIENT EXCUSÉS :**

Mme Derkaoui donnant pouvoir à M. Bedreddine  
Mme Valls donnant pouvoir à M. Guiraud  
Mme Labbé donnant pouvoir à M. Sadi  
Mme Laroche donnant pouvoir à Mme Saïd-Anzum

#### **ÉTAIENT ABSENTS :**

Mme Abomangoli, M. Bluteau, Mme Valleton, Mme Maroun, M. Chevreau, Mme Lagarde, M. Prudhomme

-----



## **Délibération n° 03-02 du 8 juillet 2020**

### **À VOS PARCS – CONVENTIONS ET AVENANTS AVEC LES ASSOCIATIONS NATURALISTES, ET D'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT EN SEINE-SAINT-DENIS.**

**La commission permanente du conseil départemental,**

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération du conseil départemental n° 2015-IV-15 du 2 avril 2015 lui donnant délégation,

Vu la convention avec la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO-IDF),

Vu la convention avec GRAINE-IDF,

Vu la convention avec les Vignerons Formateurs animateurs Réalisateurs (VFAR),

Sur le rapport du président du conseil départemental,

**après en avoir délibéré,**

- ALLOUE au titre de l'année 2020 les subventions suivantes :

- 66 000 euros pour la Ligue de Protection des Oiseaux – LPO-IDF,
- 17 000 euros pour l'Office Pour les Insectes et leur environnement – OPIE,
- 11 000 euros pour le Groupement régional d'animation et d'information sur la nature et l'environnement d'Ile-de-France - GRAINE IDF,
- 11 360 euros pour les Vignerons Formateurs animateurs Réalisateurs (VFAR),
- 8 000 euros pour Planète Sciences,
- 7 500 euros pour la Société Régionale d'Horticulture de Montreuil – SRHM ;



- APPROUVE les avenants, dont projets ci-annexés, aux conventions entre le Département et la LPO-IDF, Graine-IDF et VFAR ;

- APPROUVE les conventions annuelles, dont projets ci-annexés, à intervenir entre le Département et l'OPIE, Planète Sciences et SRHM ;

- CHARGE M. le président du conseil départemental de signer ces conventions et avenants au nom et pour le compte du Département.

Pour le président du conseil départemental  
et par délégation,

Adopté à l'unanimité : ✓	Adopté à la majorité :	Voix contre : 0	Abstentions : 0
Date d'affichage du présent acte, le		Date de notification du présent acte, le	Certifie que le présent acte est devenu exécutoire le

*Le présent acte peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Montreuil dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou publication.*